

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Paris :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RESERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Octobre 1880.

Chronique générale.

La *Vérité* nous assure qu'au conseil des ministres, tenu samedi soir, une discussion des plus vives s'est engagée sur la question de l'intervention dans l'Adriatique. Il est donc évident que la note pacifique n'est pas celle de tous. Nous sommes même chaque jour plus fondés à croire que les belliqueux l'emportent au sein du conseil, et que l'influence de M. Gambetta assurera finalement le triomphe de la politique périlleuse au sein du cabinet. Les ministres ont entendu les propositions de M. Gladstone et ont eu à examiner si les bâtiments français devaient suivre jusqu'à Constantinople l'escadre anglaise. Il paraît que la majorité penche vers cette nouvelle faute, distincte de la première, et qui ne s'enchaînait pas nécessairement avec la démonstration dans l'Adriatique.

Cette nouvelle phase plus grave de la question orientale offrait aux imprudents une occasion opportune et honorable de retraite : mais nous complerions en vain sur la sagesse de nos gouvernants et sur le repentir de M. Gambetta ; il veut la guerre en Orient : nous devons nous estimer heureux que, pour l'instant, il ne la veuille pas encore en Occident. Voici, en effet, ce qu'ont statué ses amis :

« Bien que, dit la *Vérité*, la plus grande réserve ait été gardée par tous les ministres sur les décisions qui ont suivi cette discussion, nous croyons savoir que le ministre Ferry serait disposé à ne pas se séparer du concert européen et à pousser la démonstration navale jusqu'à Constantinople, dans le cas où toutes les autres puissances voudraient suivre l'Angleterre jusque-là. »

L'Union ajoute :
 « Nous avançons donc, et rapidement,

vers les complications trop prévues, et nous nous étions flattés d'un espoir aujourd'hui déçu, quand nous voulions croire que la volonté de la nation si formellement exprimée serait de quelque poids dans les décisions de notre fou de plus en plus furieux. »

Le grand meeting annoncé pour hier dimanche au cirque Fernando dans le but de protester contre toute participation de la France dans l'affaire de Dulcigno n'a pas eu lieu. Ainsi en a décidé samedi le conseil des ministres, prétendant que les principaux promoteurs de cette réunion, — Blanqui, Rochefort, le *Mot d'Ordre*, la *Justice*, l'*Intransigeant* et la *Commune*, — n'avaient pas satisfait aux formalités prescrites par la loi. En conséquence, M. le préfet de police a été invité à prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à cette démonstration.

En annonçant cette nouvelle aux lecteurs de l'*Intransigeant*, M. Henri Rochefort ajoute :

« Le vrai motif du refus d'autorisation, M. Cazelles l'a donné avec une franchise rare chez un directeur de la sûreté générale : »

« Le gouvernement ne veut pas. »

« Il ne veut pas que la nation discute sa politique. Il trouve bon d'envoyer nos marins se ridiculiser devant Dulcigno, mais il trouve mauvais qu'on lui adresse à ce sujet les observations qu'il mérite. »

« Il nous engage dans la plus scabreuse des aventures, quitte, si elle dégénère en lutte armée, à s'écrier comme l'ex-impératrice :

« C'est ma guerre à moi ! » sans même nous permettre de déclarer que ce n'est pas notre guerre à nous. »

Aujourd'hui lundi 4 octobre, Musurus-Bey, fils de Musurus-Pacha, communiquera à lord Granville les nouvelles propositions du gouvernement turc aux puissances.

C'est donc aujourd'hui que se tiendra en Angleterre le conseil définitif dans lequel se-

ront prises, sans doute, les décisions attendues anxieusement par l'Europe.

Un grand personnage russe chargé d'une haute mission de la part du Czar pour la reine Victoria est arrivé à Londres et est reparti le même jour.

Un nouveau conflit vient d'éclater entre le gouvernement français actuel et le Vatican.

Voici à quel propos :
 Le gouvernement français avait l'intention de proposer M^r Bernadon, évêque de Sens, pour l'évêché de Poitiers. Cette candidature aurait été agréée par la cour de Rome. Mais en même temps le gouvernement a proposé M. l'abbé Goutte-Soulard, curé de Saint-Pierre de Vaise à Lyon, pour l'évêché de Sens.

Le Saint-Siège n'a pas cru devoir agréer cette candidature. De là conflit.

Nous détachons les passages suivants des « Lettres de province » que publie le *Parlement* :

« La seule crainte qui agite la province, c'est le sentiment vague que les hommes qui gouvernent, ou du moins le plus influent d'entre eux, ont l'arrière-pensée de faire grand. Quoi qu'en aient dit les journaux, dans la dernière crise ministérielle, la question des congrégations religieuses n'a pas ému un instant le pays. En revanche, le soupçon qu'une des causes de la chute de M. de Freycinet pourrait bien être la prudence de sa politique extérieure a excité partout de vives appréhensions. La véritable défaite devant l'opinion n'a pas été pour l'ancien président du conseil ; bien qu'il ait été obligé de quitter le pouvoir, il a plutôt gagné que perdu en rentrant dans la retraite. Il n'en est pas de même de l'homme que tout le monde regarde comme l'auteur de la crise.

Il est évident, pour les observateurs attentifs, que la popularité de M. Gambetta vient de subir en province un sérieux échec. Oh ! ce n'est pas, je me hâte de le dire, à cause du rôle inconstitutionnel joué par le président de la Chambre. Que M. Gambetta fasse et défasse les ministères, il n'en reste pas moins aussi puissant sur l'opinion, pourvu que ce soit à propos des questions intérieures qu'il les élève et les renverse. Mais si l'on continuait à lui attribuer des projets dangereux de politique extérieure et si l'on était bien persuadé qu'il ne veut supporter à la tête des affaires que des ministres décidés à favoriser ses projets, il deviendrait bientôt aussi impopulaire qu'il l'était après la guerre à outrance, alors que son nom seul produisait sur la masse provinciale l'effet d'un épouvantail.

Tel est, en somme, l'effet produit par la crise qui vient de finir. Le pays y aurait assisté avec une parfaite indifférence, si des bruits belliqueux, jetés au travers du tumulte politique, ne lui avaient inspiré quelques craintes. Je le constate avec regret ; car rien n'est plus douloureux pour les esprits libéraux que de voir combien peu, sous la République comme sous l'Empire, la masse populaire est attachée à la liberté. Elle ne se passionnera pour la liberté que le jour où elle comprendra enfin qu'il n'y a pas d'autre garantie pour la sécurité extérieure, et que la paix n'est assurée au dehors que lorsque le pouvoir personnel est complètement détruit au dedans. »

Incendie du pavillon de Flore AUX TUILERIES.

M. Hérold, préfet de la Seine, et sa famille revenaient de Vals samedi, à six heures et demie. Après le dîner, M^{me} Hérold et ses enfants se retirèrent dans leurs chambres et le préfet se rendit dans son cabinet.

A dix heures, un incendie éclata dans la chambre de M^{me} Hérold, mère du préfet de la Seine, communiqué, dit-on, aux rideaux par une lampe mal placée. La flamme gagna presque aussitôt la chambre des enfants.

espère aussi.
 Les mains enlacées, nous nous mîmes en marche sur la ferme.

En approchant, j'aperçus Jacques, debout sur le seuil et regardant du côté par lequel Bernardine devait revenir, ou bien seule, ou bien avec moi.

Il s'avança à ma rencontre, et me tendant la main :

— Vous êtes un honnête homme ! dit-il. Nous entrâmes.

La tante Rose était à sa place habituelle, sous le manteau de la cheminée.

A mon aspect, elle eut un geste qui témoignait hautement du peu de foi qu'elle avait eu dans mon retour. Quant à Pétronille, sa stupéfaction fut si grande, qu'elle en cassa une assiette.

Après les compliments d'usage, chacun prit place à table, et Jacques, faisant circuler le pichet, remplit les verres.

Jamais je ne l'avais vu aussi calme, aussi grave, aussi hospitalièrement solennel.

— A votre bienvenue ! dit-il en élevant son verre à la manière antique. Au bonheur de Bernardine !

Au moment même où nous triquions encore, le bruit d'une voiture nous fit soudainement prêter l'oreille, et la porte, s'ouvrant presque aussitôt, donna pour la seconde fois passage à mon très-cher oncle et tuteur.

Parmi tous les convives, il y eut un premier

traits ; le lendemain, sur la toile de quelque grand maître, une admirable Vierge me représentait sa divine image ; chaque soir, en m'endormant à la lecture de quelques-uns de ces sublimes poèmes italiens, leurs vers harmonieux me berçaient de son doux souvenir. Partout et toujours enfin, j'étais avec mon adorable Bernardine !

Aussi les six mois convenus s'écoulèrent-ils avec la rapidité d'un rêve. Grande était cependant mon impatience, et dans la crainte qu'on ne me retardât à Paris, je n'y passai même pas, je courus tout droit jusqu'au Mesnil.

Seulement j'avais écrit à M. Maniquet à peu près ceci :

« Mon cher oncle,

« J'ai rempli jusqu'au bout nos conventions, à votre tour de me tenir parole. J'épouse dans quinze jours mademoiselle Bernardine Duvernay, et je compte sur vous pour être l'un de mes témoins. Ne m'en veuillez pas de n'être point allé vous rendre visite à mon retour en France : vous comprendrez sans peine que je ne devais pas, que je ne pouvais pas me rencontrer avec ma cousine Anastasie, avant du moins l'accomplissement de mon mariage. Persister après l'avoir revue, c'eût été pour elle une offense, et peut-être, j'en avais crainte, cela ne m'eût plus été possible... etc., etc. »

Au jour dit, j'arrivai à Honfleur ; mais comme

j'avais encore dans l'oreille les dernières paroles de Bernardine, je patientai jusqu'au soir, et, palpitant d'espérance et de bonheur, je me dirigeai vers l'endroit qu'elle avait désigné en me disant : Je vous attendrai !

C'était l'automne alors, et la nature était en rapport avec la tendre mélancolie de nos âmes ; c'était le printemps maintenant, et tout était en joie, et tout resplendissait comme pour célébrer la fête triomphante du retour.

J'aperçus enfin les ormeaux, je m'approchai de la grande baie, j'écartai doucement le feuillage.

Bernardine était là, agenouillée et priant.

Je passai à travers la baie par la brèche que, six mois auparavant, Jacques y avait faite, et bien que de nouvelles pousses eussent sensiblement rétréci l'ouverture, je parvins à m'avancer sans bruit jusqu'auprès de Bernardine.

Elle ne m'avait pas vu venir, elle ne m'avait pas entendu.

Durant quelques secondes, je la contemplai en silence. Puis je la touchai légèrement à l'épaule. Elle se releva tout à coup, me reconnut et tomba dans mes bras en s'écriant :

— Ah ! je le savais bien... moi... qu'il reviendrait !

Il y a de ces émotions, de ces béatitudes, qui ne peuvent pas s'exprimer par des paroles. Passons.

— Allons au Mesnil, interrompit-elle ; on vous y

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

VIII

En arrivant à Paris, où tu ne te trouvais pas alors, je racontai mon aventure à quelques autres amis, qui tous s'offrirent à parier pour l'oncle Maniquet.

Ceci me donna plus de courage encore et plus de volonté. Je me comparai à ces anciens amants de l'époque chevaleresque, qui se créaient à eux-mêmes de longues épreuves, afin de mieux attester leur constance ; et, tout fier d'exécuter à la lettre la condition qui m'était imposée, je partis immédiatement pour l'Italie.

O mon cher tuteur ! ô mes braves amis, comme vous vous abusiez sur mon amour ! Je n'étais plus le même Roger d'autrefois, j'étais un vrai héros du Tasse ou de l'Arioste !

Et d'ailleurs, comment aurais-je pu l'oublier ? Les chefs-d'œuvre de l'art ne me la rappelaient-ils pas à chaque instant, sur cette terre classique de Fidéal ? Aujourd'hui c'était une immortelle statue dans laquelle je retrouvais la perfection de ses

Le plus jeune s'élança sur le grand escalier, appelant au secours. Les huissiers de l'antichambre accoururent du rez-de-chaussée; M. Hérod les rejoignit. La famille fut aussitôt mise en sûreté. Mais l'incendie gagnait rapidement les autres appartements; il devint bientôt effrayant.

La salle à manger, le salon particulier, la chambre à coucher de M^{me} Hérod n'étaient qu'une vaste fournaise projetant ses longues flammes au dehors par les fenêtres brisées. L'alarme se répandit aussitôt: les bureaux, les archives de la ville et tous les services qui occupent le pavillon de Flore eussent offert un facile aliment à la flamme; et l'incendie menaçait de gagner les baraques du Carrousel, la poste provisoire, le Louvre.

Au bout d'une heure seulement, les pompes à vapeur, mandées en toute hâte, ont pu commencer à fonctionner. La garde républicaine, la ligne, les pompiers ont vaillamment fait leur devoir.

M. Jules Ferry, M. Cazot, les généraux Clinchant et Lambert, le colonel Paris et le chef du cabinet de M. Andrieux étaient accourus auprès de M. Hérod.

Une foule immense stationnait sur les quais, sur la place du Carrousel et dans le jardin des Tuileries.

L'activité des travailleurs a pu dès minuit maîtriser complètement le fléau. Mais un étage tout entier était consumé avec tous les meubles de M. Hérod et avec sa bibliothèque particulière, le tout estimé deux cent mille francs. Cet incendie a causé une vive émotion: on assure qu'aucune œuvre d'art n'a été détruite.

Un détail qui semble une protestation à l'adresse d'une décision prise il y a quelques temps par M. le ministre de la guerre:

On sait que M. le général Farre avait demandé et obtenu la suppression des tambours dans l'armée; eh bien, c'est à partir du 1^{er} octobre que le décret de suppression était devenu exécutoire, et le 2, il a fallu faire appel à nos tapins supprimés pour battre la générale dans les quartiers environnants de l'incendie!

N'est-ce pas que voilà une réplique... sans réplique, au décret en question?

VIVE LE ROI

Nous lisons dans le Figaro:

« Vive le Roi! C'est le cri qui vient de retentir dans trois cents banquets sur tous les points de la France, et qui nous arrive, comme une succession d'échos, du Centre et de l'Ouest, du Nord et du Midi, des villes les plus diverses et des quartiers les moins aristocratiques même de Paris. Oui, le 29 septembre, à l'occasion du sixième anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord, on a bu partout à la Monarchie, comme à l'espérance, comme au salut! Et il est vraiment curieux que, plus la République fonctionne, plus le cri de: Vive le Roi! gagne de partisans! Les monarchistes, il faut le dire, n'y font pas grand chose, mais les

républicains, en revanche, y travaillent bien pour deux!

» Cette année, il n'y a pas eu de banquet à Chambord, et c'est à Frohsdorf que la fête a surtout été célébrée au milieu d'un nombreux concours. Le prince y était entouré de ses deux neveux, le duc de Parme et le comte de Bardi, et beaucoup de Français de toute classe y étaient accourus pour offrir les vœux de tous ceux qui, dans notre pays, rêvent de stabilité, de dignité, de puissance et de repos. Car c'est là, en somme, ce que signifie ce cri de: Vive le Roi! qui résume glorieusement huit siècles de notre histoire. Il veut dire: Vive tout ce que les radicaux menacent! Vive tout ce que la République détruit! Vive l'armée qu'on désorganise, la magistrature qu'on abaisse, la justice qu'on fausse, le droit qu'on mutilé, la liberté qu'on viole, le vieil honneur qu'on humilie, l'antique foi qu'on opprime! Vive ce qui fait partout et toujours la grandeur des peuples et la durée des sociétés!

» Quand la Maison de France était divisée, certains pouvaient hésiter sur les solutions de l'avenir. Mais aujourd'hui que l'union est faite entre tous ses membres, union sincère, loyale, irrévocable, il n'y a plus d'indécision possible sur les voies de salut, et en dépit des obstinations et des malentendus, force est de reconnaître que les conservateurs et les honnêtes gens n'ont plus devant eux qu'un seul terrain de gouvernement pour résister aux passions anarchiques et révolutionnaires.

» M. Thiers, à qui l'histoire attribuera peut-être un jour le génie de la discorde, aimait à jeter aux droites, du haut de la tribune, cette parole envenimée: « Vous êtes divisés, tandis que les gauches sont unies. »

» Eh bien, grâce à Dieu, et grâce à l'inspiration d'un prince qui a montré autant de noblesse d'âme que de profondeur politique, nous avons aujourd'hui devant les yeux un spectacle tout contraire. Encore une fois, l'union monarchique est consommée, tandis que les trente-six Républiques se combattent et se déchirent, en attendant qu'elles se fusillent.

» Quel pays, ayant devant lui, pour assurer sa fortune et ses destinées, un tel ensemble de princes, une famille souveraine aussi incomparable, hésiterait un instant sur le parti à suivre?

» La voilà, cette Maison de Bourbon, la plus ancienne et la plus illustre qu'il y ait sous le soleil, avec tous ces princes, séduisants, populaires, qui ont brillé dans la marine et dans l'armée, qui aiment les lettres et les arts, et qui personnifient si admirablement l'honneur, l'intelligence, le courage, le patriotisme! La voilà! Quelle famille royale plus belle, plus forte, plus vraiment nationale, la France pourrait-elle trouver pour guérir ses blessures et la relever à ses propres yeux comme à ceux de l'Europe? Prenez l'Almanach de Gotha; cherchez parmi les souverains qui règnent aussi bien que parmi les héritiers des trônes, comparez, et dites si les princes de la Maison de Bourbon

ont quelque part, non leurs supérieurs, mais leurs égaux?

» Dynastie pour dynastie, est-ce que celle-là ne vaut pas bien celle des Grévy, même avec M. Duhamel?

» Pour ma part, je me sentirais au moins aussi fier d'être gouverné par elle que par le groupe Constans-Cazot-Farre!

» Mais, dit-on, la Monarchie est impossible.

» Impossible! Et pourquoi? — Ce qui est impossible, c'est de refaire 1830, c'est de ressusciter le prince impérial, c'est de relever le bonapartisme avec un homme qui a su inspirer les plus invincibles répugnances jusqu'à son propre parti.

» Et ce qui est plus impossible encore que tout le reste, c'est le maintien du gâchis actuel, c'est la durée d'un chaos où d'heure en heure tout s'affaisse et se décompose.

» Il n'y a plus trois perspectives, trois termes du terrible problème qui nous enserre. Il n'y en a que deux: la Monarchie ou la République.

» L'une est la solution; l'autre la dissolution.

» Choisissez!

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Une tentative d'assassinat a eu lieu samedi soir à Saumur.

Le sieur Jules Lecoq, ouvrier bijoutier, armé d'un revolver chargé à six coups, entra précipitamment dans la salle à manger où son frère, M. Lecoq, horloger, place de la Bilange, était à dîner avec sa famille, et le mit en joue. Celui-ci eut assez de présence d'esprit et de promptitude pour se jeter sur le bras de son frère et tenir l'arme élevée. Heureusement le coup ne partit pas. Aux cris d'effroi poussés par M^{me} et M^{lle} Lecoq, plusieurs jeunes gens, qui passaient au même instant, sont entrés et ont prêté main forte.

Déjà M. Lecoq avait essayé de désarmer son frère sans pouvoir y parvenir; avec l'aide des passants, la chose put se faire, mais non sans grandes difficultés et surtout sans danger. Un coup aurait pu partir et blesser grièvement les braves défenseurs de la famille Lecoq.

La police, avertie, vint saisir Jules Lecoq qui fut conduit au violon, où il passa la nuit. Hier, il a été transféré à la prison.

Cet acte de violence est le résultat d'un accès de *delirium tremens*, amené par l'abus des boissons alcooliques. Dans la journée de samedi, Jules Lecoq avait menacé deux autres personnes de la ville.

M^{lle} AGAR à Saumur.

Samedi, après le tirage du journal, nous avons reçu la dépêche suivante:

« Paris, 2 octobre.

» Rédacteur *Echo Saumurois*, Saumur.
» Prière d'annoncer pour très-prochaine-

» ment une représentation avec le concours de M^{lle} AGAR, de la Comédie-Française, accompagnée d'Artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon.

» MARYE,
» Directeur des représentations du répertoire classique.

Nous serons heureux de voir M^{lle} Agar sur notre scène. Depuis une dizaine d'années, l'éminente tragédienne a fait plusieurs tournées en province et s'est fait applaudir sur tous les principaux théâtres. Elle a joué notamment, et à diverses reprises, à Tours, à Poitiers, à Angers, à Nantes, mais jamais encore elle n'était venue à Saumur. Ce sera donc une représentation vraiment extraordinaire que celle où il vous sera donné d'apprécier le talent de la seule actrice qui, depuis Rachel, ait obtenu, à la Comédie-Française, d'incontestables succès dans les grands rôles tragiques.

Dernière heure. — Une nouvelle dépêche de ce matin (lundi), nous annonce que la représentation de M^{lle} Agar sur le théâtre de Saumur aura lieu jeudi prochain 7 octobre. L'habile tragédienne jouera PHÈDRE, de Racine.

ÉCOLE DE CAVALERIE.

M. Chevalier, lieutenant en 4^e à la 6^e batterie du 35^e d'artillerie, en garnison à Nantes, a été désigné pour être officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie de Saumur. Continuera à compter à sa batterie.

ANGERS.

Le jour de l'inauguration de la statue de David d'Angers, la Société de Sainte-Cécile doit chanter, avec accompagnement de la musique municipale, une brillante cantate en l'honneur du grand maître angevin (musique de M. G. Febvre, paroles de M. Jules Rogeron). L'exécution de ce morceau exigeant un grand nombre de voix, la Société prie les amateurs musiciens de se joindre à elle dans cette circonstance.

— On lit dans l'*Electeur*:

« Le marché aux porcs qui avait été transféré sur la place des Arts, il y a quelques mois, serait ramené à son ancienne place, près la gare de l'Ouest.

» On nous assure que M. Monprofit, refusant d'approuver cette décision du maire, aurait donné sa démission d'adjoint.

— La troupe d'opéra a joué samedi au Grand-Théâtre les *Mousquetaires de la Reine*; hier soir, la *Dame blanche* et les *Noées de Jeannette*. Au Cirque, la troupe de drame a également débuté hier soir par le *Bossu*.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS POUR LA SUPPRESSION DES OCTROIS.

Il y a bientôt trois ans, en pleine République et sous une administration républicaine, le bourg de Saint-Léonard, situé à l'extrémité de la commune, entièrement séparé de la ville, composé exclusivement d'artisans, population par là même fort digne d'intérêt, surtout de la part d'un gouvernement qui se dit démocratique, était brutalement englobé dans les entrées, et cela sans raison aucune, sinon de faire rendre à ce petit centre un peu plus de monnaie que d'habitude. Chaque ménage désormais, au lieu de 4 fr. 80 par barrique de vin, devait payer 24 fr. environ.

Cette annexion de Saint-Léonard et des Justices dans les entrées avait eu le tort évident de précéder de très-près le renouvellement de notre conseil municipal; cette coïncidence fâcheuse eût pu produire la plus funeste influence sur l'élection de candidats appartenant à un parti qui s'était toujours dit l'ennemi de ces droits surannés. Heureusement, l'on s'en aperçut à temps et l'honorable M. Gléron, alors maire intérimaire, se hâta de protester par voie d'affiches de la parfaite innocence de l'administration et du conseil municipal: la régie était la seule coupable. L'on eût pu se demander, il est vrai, pourquoi la municipalité, protectrice naturelle de ses administrés, avait laissé commettre à l'égard d'une portion d'entre eux une iniquité telle, qu'elle jugeait prudent de la désavouer publiquement, alors qu'une simple protestation de sa part eût pu sans doute à jamais empêcher d'exister; mais loin d'en être ainsi, l'on eut une telle confiance dans cette déclaration de nos administrateurs et leur bon vouloir apparent, que non-seulement les

mouvement de stupéfaction.

Quant à moi personnellement, je me sentais si assuré de mon bonheur, que l'idée d'un nouvel obstacle ne me vint même pas à l'esprit.

— Merci d'être venu, dis-je naïvement à M. Maniquet; merci, mon oncle. Mais ce n'était vraiment pas la peine de vous déranger sitôt; vous le voyez, nous n'en sommes encore qu'aux accords.

— Monsieur le vicomte de Fontanelle, répondit-il en prenant l'air rengorgé d'un ambassadeur extraordinaire, je désirerais avoir l'honneur de vous dire quelques mots en particulier.

— Monsieur Maniquet, répondis-je avec le même cérémonial, bien qu'au demeurant assez intrigué, monsieur Maniquet, pourquoi ne me diriez-vous pas ces deux mots devant tous? Je suis en famille ici, je n'y veux avoir de secret pour personne.

— Soit! consentit-il avec un geste douloureusement résigné. Mais, souvenez-vous-en, vicomte, c'est vous-même qui l'aurez voulu.

— Allez!

— Avant de vous laisser vous engager plus loin, il est de mon devoir de tuteur de vous éclairer sur votre position réelle. Peut-être eussé-je mieux fait de parler plus tôt. J'ai craint d'attrister votre insouciance jeunesse... et d'ailleurs, je vous tenais en réserve un moyen de continuer l'existence dorée. En considération de ces deux motifs, excusez-moi...

— Je vous excuse d'avance; achevez.

— Roger... mon cher Roger... je ne puis vous le dissimuler davantage, vous êtes complètement ruiné!

— Moi!... moi!... c'est impossible!

— Mes comptes de tutelle sont parfaitement en règle, je suis prêt à vous en fournir la preuve; il vous reste à peine une dizaine de mille francs, plutôt moins que plus.

— Dix mille francs!

— Ah! dame! M. votre père ne possédait absolument que ses parchemins, lorsqu'il épousa ma très-chère sœur Anaïs, et les Maniquet étaient bien loin alors de la magnifique fortune que leur a conquise mon industrie. Anaïs eut en dot, et défunt mon père se saigna beaucoup, cinq cent mille francs. M. mon beau-frère les avait déjà passablement écornés. Monsieur mon neveu, vous avez dévoré le reste.

— Mais pourquoi ne pas m'avoir averti plus tôt? pourquoi?...

Je n'achevai point. La rougeur qui venait de monter au front de M. Maniquet me dévoila soudainement tout son plan. Il s'était complu à ne jamais contrarier aucun de mes caprices, il ne m'avait jamais refusé de l'argent, il m'avait même poussé à la prodigalité... et tout cela, pour que j'en arrivasse à mon dernier écu, pour que je fusse contraint, par famine, à devenir l'époux de sa fille.

C'est décidément un affreux tuteur que mon très-cher oncle!

Il vit bien, à mon regard, que je l'avais compris, et ce fut en rougissant davantage encore qu'il essaya de balbutier la réponse suivante:

— C'était pour que votre folle jeunesse fit honneur à notre... à votre nom, veux-je dire. Vous étiez si heureux, Roger, de jeter l'argent par les fenêtres! Et puis je travaillais, je spéculais encore afin de remplacer, et bien au delà, le capital de vos plaisirs. Vous devez me comprendre... vous savez quel était le rêve de ma vie... Ce n'est plus un million maintenant, c'est deux millions que je donne en dot à ma fille.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Calino domestique.

En « faisant » l'appartement, il s'approche d'un bocal où nagent des poissons rouges; il prend un de ces malheureux petits cyprins et se met à le froter vigoureusement avec une brosse à tapis.

La maîtresse du logis survient, et levant les bras au ciel:

— Ah ça, mais êtes-vous fou? Vous brossez mes poissons rouges!

— Dame, madame m'a recommandé de les tenir propres!

deux candidats républicains de ce quartier furent élus, mais qu'encore peu de temps après les habitants de Saint-Léonard s'adressèrent au conseil municipal et l'administrèrent, animés de si bons sentiments à leur égard, d'être leur interprète auprès de la régie, afin que celle-ci supprimât ces droits vexatoires dont ils venaient d'être frappés sans motif.

A cette juste et confiante réclamation de toute cette population excentrique d'ouvriers, privée des plus simples avantages de la ville, deux ans après l'administration municipale répondait, car c'était bien son œuvre cette fois et non celle de la régie, par l'annexion complète de Saint-Léonard dans les octrois; le vin, qui allaient être grevés de nouveau au 1^{er} janvier prochain, mais encore les autres objets de première nécessité, tel que le bois et la viande.

Et voici qu'après une telle iniquité commise, le Conseil municipal, voyant de nouveau approcher son renouvellement, ressent le besoin d'émettre un vœu pour la suppression des octrois! Mais c'est le comble de l'impertinence: Comment, vous étendez les octrois en dehors de leurs limites naturelles, puis-ils ont été faits simplement pour les villes, à une population excentrique que ni monarchie ni empire n'avaient jamais songé à annexer, et vous avez l'audace de dire que vous demandez la suppression des octrois! Commencez donc, au moins, par ne pas les étendre chez vous en dehors de toute raison, de toute vraisemblance! Et dire que c'est avec de tels appâts que l'on surprend la bonne foi du suffrage universel!

(Union de l'Ouest.) Gabriel ROGERON.

UNE TRISTE SCÈNE DE FAMILLE.

Sous ce titre, le Journal d'Indre-et-Loire paru à Tours vendredi soir publiait les lignes suivantes:

Ce matin, le bruit courait à Tours que des faits extrêmement graves s'étaient passés à la poudrerie du Ripault, commune de Monts.

Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet:

M. Bérard fils, ingénieur, est depuis neuf à dix mois chargé de l'administration de la poudrerie du Ripault, qui, comme on sait, n'est plus dirigée par des employés militaires.

Il habite une maison voisine des ateliers, et a avec lui sa famille, composée de son père, de sa femme et de ses deux sœurs.

Hier soir, vers six heures, on s'était réuni pour le dîner.

M. Bérard fils se mit à servir le potage en commençant par ses sœurs et sa femme.

M. Bérard père, vieillard de 76 ans, fit à cette occasion une observation, prétendant qu'on aurait bien pu le servir le premier.

Il lui fut répliqué qu'il était d'usage de servir d'abord les dames. Mais cette réponse irrita M. Bérard qui interpella vivement son fils et le menaça. Celui-ci, sa femme et ses sœurs essayèrent vainement de lui faire entendre raison et de le calmer. Il se leva vivement, tira de sa poche une espèce de couteau-poignard, l'ouvrit et leva le bras pour en frapper son fils.

Une des sœurs de ce dernier se jeta sur le vieillard et put fort heureusement arrêter son bras.

En même temps, M. Bérard fils saisissait son père à bras-le-corps et essayait de le désarmer, tout en le conjurant, dans les termes les plus respectueux, de ne pas se livrer à des violences pour un motif aussi futile que celui dont il avait été question. En luttant avec lui, il se blessa légèrement à l'une de ses mains qui avait rencontré le couteau-poignard.

M. Bérard père étant parvenu à se dégager, se retira dans sa chambre en faisant à son fils de nouvelles menaces; puis, un instant après, il se fit apporter chez lui du pain, du fromage et une bouteille de vin.

La servante, qui avait été appelée pour porter ces vivres, fut fort effrayée en entrant dans l'appartement.

M. Bérard était dans un état d'exaspération qui pouvait faire craindre quelque malheur. Il avait à la main un revolver. Une autre arme du même genre était sur la table. La servante s'enfuit en criant: « Au secours! »

Dans le même moment, M. Bérard fils passait dans le jardin, à quelque distance des fenêtres de l'appartement occupé par

son père. Ce dernier l'aperçut. Il tira en l'air un coup de revolver et dit à son fils: « Je ne veux pas essayer de te tirer de si loin. Je te tirerai de plus près, afin de te régler ton compte; je réglerai le mien ensuite. »

Pendant ce temps, les gendarmes détachés de la brigade de Montbazou et qui composent le poste établi au Ripault étaient accourus. Ils pensèrent avec raison qu'avant de chercher à pénétrer dans la chambre de M. Bérard père, dont l'exaspération était au comble, et qui paraissait déterminé à faire usage des revolvers qu'il avait en sa possession, il était nécessaire de prévenir la justice.

Un courrier fut dépêché à Tours, et, en attendant l'arrivée des magistrats, la gendarmerie se posta autour de la maison, de façon à surveiller les actes de M. Bérard et à intervenir rapidement, si cela devenait nécessaire.

Ce matin, à 7 heures 1/2, M. Pasques, substitut, et M. Lelou, juge d'instruction, accompagnés de M. le capitaine de gendarmerie, se rendirent au Ripault.

M. Bérard père fut invité, par une lettre qui lui fut transmise par le concierge du Ripault, à se présenter devant les magistrats, qui l'attendaient dans la maison de M. Colomb, aubergiste. Il se rendit immédiatement à cette invitation et subit un interrogatoire.

Il paraît qu'il avait acheté, tout récemment, les deux revolvers et le couteau-poignard dont il était armé. Il possédait également une canne à épée.

Si l'on s'en rapporte aux bruits qui circulent dans les environs du Ripault, il y aurait eu, antérieurement à la scène que nous venons de rapporter, des discussions fréquentes dont nous ignorons les motifs.

Tels sont, en résumé, les faits dont on s'entretenait ce matin à Tours et que, comme on le voit, la rumeur publique avait singulièrement exagérés.

POITIERS.

Vol aux casernes des Dunes. — Un vol des plus audacieux a été commis aux casernes des Dunes, au préjudice des deux cantiniers du 33^e d'artillerie, MM. Dalbos et Ranou, pendant qu'ils suivaient les manœuvres du 9^e corps. On ne sait pas la date précise du vol. Les voleurs, — car ils doivent être plusieurs, — ont pénétré dans la cantine de M. Dalbos en escaladant une fenêtre du premier, donnant sur la route. Ils ont ensuite cassé une vitre et fait jouer l'espagnolette. A la cuisine, il se sont emparés d'une hachette; et n'ayant pu en forcer la porte, ils ont défoncé la cloison en briques de la chambre du cantinier.

Etant entrés, ils ont bouleversé tout ce qui se trouvait dans les meubles, ont mis tout au pillage, mais ils n'ont pas mis la main sur une somme de 6,000 francs qui se trouvait dans des chiffons insignifiants. Dans la chambre des officiers, où se trouvait la malle du garçon serveur qu'ils ont fracturée, ils ont pris une somme de 200 fr. en or, un tricot et une paire de bottes.

Les voleurs ont procédé de la même façon dans la cantine de M. Ranou, contiguë à celle de M. Dalbos. Ils ont forcé les portes, et ont pris 40 francs de monnaie dans le comptoir; puis ils sont montés dans les chambres où ils ont mis les meubles et leur contenu sens dessus dessous; mais là aussi leurs recherches sont restées infructueuses. M. Ranou ayant eu la bonne idée de placer avant son départ une somme de 4,000 francs qu'il possédait. Cependant ils ont trouvé dans l'armoire des couverts en argent qu'ils ont emportés. Enfin, dans la chambre où se trouvait la malle du garçon serveur, malle qu'ils ont fracturée, ils ont soustrait une somme de 300 et quelques francs et un tricot en laine.

Ils ont emporté les clefs des deux cantines. (Avenir de la Vienne.)

La charmante statue de la Vierge, qui ornaît la maison située à l'angle des rues de l'Hospice et du Jardin-des-Plantes, a été brisée, la semaine dernière, par des malfaiteurs qui sont demeurés inconnus.

NIORT.

Une jeune servante, âgée d'environ 25 ans, a été arrêtée jeudi dans la rue du Port.

Cette malheureuse fille, devenue clandestinement mère, aurait tué son enfant et ca-

ché le petit cadavre au fond d'une armoire, chez ses maîtres.

Un ouvrier mégissier, rue de la Regratterie, a donné un coup de couteau à sa femme. La malheureuse, atteinte dans la région du cœur, est dans un état presque désespéré.

On signale quelques cas d'une terrible maladie, à Niort, dit la Revue de l'Ouest.

Jeudi soir, une femme de quarante et quelques années aurait succombé à une attaque de choléra. C'est, paraît-il, la troisième victime.

La statue de Cain maudit, qui décore la place de la Brèche, vient d'être victime d'une mutilation. Un coup de pierre lancé par un gamin a cassé un des doigts de la main droite de Cain.

LA PLANÈTE JUPITER.

Les nombreux observateurs de la planète Jupiter nous sauront peut-être gré de leur rappeler que nous entrons dans la période des jours pendant lesquels l'examen de ce géant de notre système planétaire sera rendu plus facile, en raison de son voisinage relatif et de son plus grand rapprochement de notre terre.

Lorsque Jupiter et notre globe terrestre se trouvent aux deux points opposés de leur ellipse autour du soleil (circonstance qui se présente la dernière semaine du mois de mars), ils sont alors séparés, chacun le sait, par la distance énorme de 228 millions de lieues; en cette situation, le premier rayon lumineux nous révélant l'apparition de cet astre au-dessus de l'horizon, ne demande pas moins de 49 minutes pour venir jusqu'à nous, malgré sa marche vertigineuse de 77,000 lieues à la seconde.

Mais, à cette heure, leur position respective est toute autre: la terre, en son mouvement annuel, passe actuellement entre le soleil et Jupiter; mercredi prochain, 6 octobre, sera le jour du plus grand rapprochement possible entre nos deux planètes. La distance est diminuée de 82 millions de lieues, il ne restera plus que la bagatelle de 146,000,000 de lieues environ.

Le voisinage permet donc aux petites lunettes astronomiques de suivre le déplacement quotidien des quatre lunes ou satellites de Jupiter, tandis que les instruments de moyenne puissance distingueront le disque notablement amplifié, et, peut-être aussi, la large bande équatoriale de la planète.

Saturne, qui suit de fort près à l'horizon le lever de Jupiter, et qui nous apparaît (un peu à gauche) avec l'éclat d'une étoile de première grandeur, se présente, lui aussi, à notre examen, dans des conditions non moins favorables. Jusqu'au 18 octobre nous nous rapprocherons insensiblement de cet astre, et il nous est permis dès maintenant de suspendre le mystérieux enroulement au double anneau qui enveloppe Saturne, et qui l'avait irrévérencieusement comparé à UN PLAT A BARBE, ou, plus respectueusement, à un chapeau cardinalice à larges bords.

La tranquille sérénité de nos nuits d'automne, si splendidement étoilées, grâce à l'absence de la lune, se prête merveilleusement aux curieuses observations et à l'intéressante étude de ces deux globes immenses qui ont élu domicile, pour de longs mois encore, le premier dans la constellation des Poissons, l'autre dans la constellation voisine, le Bélier.

Publications de mariage.

Gabriel-Victor Dubreuil, ferblantier, de Marseille, et Hermance-Antoinette Godrie, sans profession, de Saumur.

Claude Préfol, cocher, et Louise Lemeunier, domestique, tous deux de Saumur.

Louis-Marie Le Fresne, cloutier, de Saumur, et Joseph-Marie Even, ouvrière, de Concarneau (Finistère).

Jean-Louis Le Gall, domestique, et Louise-Antoinette Thibault, domestique, tous deux de Saumur.

Lucien-Étienne Camille, typographe, de Bressuire, et Marie-Hélène Renaud, couturière, de Saumur.

Henri Delaunay, huissier-audencier, de Saumur, et Zoé-Marie-Désirée Penod, sans profession, de Souzay.

Louis-Jean Guget, plâtrier, d'Angers, et Gabrielle-Élisabeth Maréchal, tapissière, de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

MARDI 5 octobre 1880.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blazo, musique de ROSSINI.

Distribution. — Almaviva, M. Mercier; — Figaro, M. Géraizer; — Bazile, M. Boyer; — Bartholo, M. Larose; — Pedrille, M. Pascaud; — un officier, M. Preys; — Rosine, M^{lle} Lefranc; — Marceline, M^{lle} Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.

Au 3^e acte, M^{lle} LEFRANC chantera le grand air de la Fançonnette.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Nouvelles à la main.

Un Parisien rencontrant un bohème de sa connaissance:

— A propos, lui dit-il, vous me devez 10 francs.

— Je le sais, répondit le bohème qui, par hasard, se trouvait en fonds ce jour-là... et les voilà.

— Vous vous en souveniez, reprit l'autre, étonné, et vous ne me les rendez pas?

— Oh! reprit tranquillement le bohème, en pareil cas, j'ai pour principe d'attendre. Parce que, voyez-vous, il y a des personnes qui oublient et d'autres qui n'osent pas réclamer.

* *

Une chanteuse houspillée par le public à l'autre jour, fait à Turin un pied de nez au public, qui a exigé des excuses.

Plus spirituellement s'est naguère tiré d'affaire le ténor X..., alors à ses débuts.

Il arrive dans une cité normande et entonne son grand air avec un succès médiocre, car bientôt une pomme tombe sur la scène.

X... la ramasse, et souriant:

— La direction avait oublié de me dire qu'ici on est nourri.

* *

Sous le péristyle de la Bourse:

— Oui, mon cher, j'ai pour m'enrichir une recette particulière.

— Moi, mon bon, j'ai mieux encore.

— Quoi donc?

— Une recette générale.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 octobre.

La Bourse s'occupe aujourd'hui exclusivement de la liquidation. Au début, quelques réalisations se sont néanmoins produites, mais les cours attestent des tendances irrésistibles dans le sens de la reprise. Notre rente 5 0/0 s'établit à 120.40 et 120.45.

L'italien se traite fin courant à 86.20, le Florin d'Autriche à 76.90 et le Florin Hongrois à 93.90.

Nos valeurs de crédit sont très-fermes. Il faut néanmoins en excepter quelques titres que nous avons déjà signalés à nos lecteurs: le Crédit mobilier français, plus faible à 626.25 et qui a des tendances à une baisse nouvelle; l'action de jouissance du Crédit mobilier espagnol qui défend difficilement le cours de 600; la Banque parisienne pour laquelle le patronage de M. Pouyer-Quertier ne semble pas devoir être plus favorable qu'il ne l'a été pour le Câble transatlantique français.

On est à peu près immobile à 980 sur le Crédit lyonnais et à 1,110 sur la Banque de Paris; le Crédit foncier oscille de 1,350 à 1,360. La prime sur le Crédit foncier algérien qu'on avait porté à 180 francs ne fait plus que 120 francs. Elle semble devoir encore se réduire. Il y a beaucoup de fermeté sur la Banque d'Escompte à 810, la Banque Hypothécaire à 620.50, la Banque de Dépôts et d'Amortissement à 555 et la Société générale française de Crédit à 730 et 735.

VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE

38,000 Actions nouvelles de 500 fr.

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: VINGT-CINQ MILLIONS

Les dividendes sont payables les 1^{er} Février et 1^{er} Août

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION:

Versement en souscrivant.....	100 fr.
— à la répartition (du 10 au 20 Octobre).....	200 »
— du 10 au 15 Novembre.....	200 »
— du 10 au 15 Décembre.....	200 »
— du 10 au 15 Janvier 1881.....	200 »
	900 fr.

Une bonification de 10 francs par action est accordée aux acheteurs qui libéreront leurs titres par anticipation à la répartition. — Les intérêts sur les versements en retard seront de 6 0/0. Les titres seront remis en échange du dernier versement.

AVIS AUX ANCIENS ACTIONNAIRES.

12,000 actions nouvelles sont réservées — au prix de 800 fr., ou 790 fr. par action libérée à la répartition — par privilège, aux porteurs des

12,000 actions anciennes, à raison de un titre nouveau pour un titre ancien. — Les conditions de la vente sont les mêmes que ci-dessus, excepté que le dernier versement sera de 100 fr. — Pour jouir de ce privilège, les anciens actionnaires devront produire, à l'appui du premier versement, le titre ancien qui sera rendu estampillé. — Le droit à ce privilège sera épuisé le 9 octobre.

Après neuf ans de preuves d'une prospérité croissante et non-interrompue, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la Société, pour le mettre en rapport avec le développement de ses affaires. — Les dividendes distribués jusqu'à ce jour n'ont jamais été inférieurs à 60 francs par action, et les cours des actions indiquent la valeur de cet établissement financier; ainsi elles se négociaient en 1876 à 550 fr., en 1877 à 650 fr., en 1878 à 750 fr., en 1879 à 850 fr.; elles sont aujourd'hui à 950 fr., et elles représentent encore au cours d'émission

Un placement à plus de 6,70 0/0 mais cette hausse est loin d'être à son terme, et l'augmentation du capital devant procurer l'élévation des bénéfices, les souscripteurs ont en perspective des avantages garantis par le passé.

Si les anciens actionnaires profitent d'une partie de la prime, les nouveaux y participent aussi, puisqu'une large part de cette prime reste à la Société, pour s'ajouter aux bénéfices mis en réserve depuis sa fondation.

Les titres anciens étant inscrits à la cote officielle, l'admission des titres nouveaux aura lieu après leur libération.

Les décisions des assemblées générales et les rapports officiels du conseil d'administration, contenant les renseignements les plus étendus sur la situation de la Société, seront envoyés franco à toute personne qui en fera la demande.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Les Jeudi 7 et Vendredi 8 Octobre 1880

Société Française Financière

18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les coupons à échéance d'octobre et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les souscriptions peuvent être adressées **DÈS MAINTENANT** à la **Société Française Financière**. Les actions ainsi demandées avant le 7 octobre seront irréductibles; les autres seront soumises à une réduction proportionnelle.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

Médaille d'ARGENT, Exposition 1879
THYMOL-DORÉ

Recommandé par les sommités médicales pour l'Hygiène, l'Assainissement, Bains, lotions, toilette intime, etc. Le Flac. 2 fr.

SAVON AU THYMOL-DORÉ

HYGIÉNIQUE ET CONSERVATEUR DE LA PEAU

THYMOLINE-DORÉ

POUDRE VELOUTÉE INÉALABLE

Dépôt Général: 20, rue Richer, PARIS

Besson, pharmacien, place de la Bilange, MURAT, chemisier de MM. les officiers de l'Ecole, rue Saint-Jean.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DEPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 55 matin.	9 h. 10 soir.	
8 15 —		4 51 —			
11 25 —					
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —					

DEPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 59 matin.	6 h. 30 soir.	4 h. 28 —	11 h. 20 —
8 35 —	5 17 soir.				
12 15 soir.	3 50 —				
6 45 —	10 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 40	»	» 25	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	600	5	»
3 % amortissable	87 20	»	» 40	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1355	»	» 5	Canal de Suez	1255	»	50
4 1/2 %	114 75	»	» 15	Obligations foncières 1877	361 50	1	50	Société autrichienne	596 25	»	1 25
5 %	120 15	»	» 05	Obligations communales 1879	468	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	517 50	»	» 2 50	Oblig. foncières 1879 3 %	465	»	»	Est	391	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	517	»	» 1	Soc. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Midi	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	625	»	» 5	Nord	394	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503 50	»	» 1 50	Crédit Foncier d'Autriche	760	»	» 2 50	Orléans	391	»	»
— 1865, 4 %	520	»	»	Est	777 50	»	» 7 50	Ouest	389	»	»
— 1869, 3 %	403	»	» 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1423 75	»	» 1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1871, 3 %	397	»	» 1 50	Midi	1057 50	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	385	»	»
— 1875, 4 %	522	»	» 1	Nord	1640	»	» 2 50	Paris-Bourbonnais	390	»	»
— 1876, 4 %	522	»	» 1	Orléans	1250	»	» 10	Canal de Suez	568	»	»
Banque de France	3477 50	»	» 2 50	Ouest	845	»	» 5				
Comptoir d'escompte	957 50	»	» 2 50	Compagnie parisienne du Gaz	1370	»	» 5				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN MOBILIER

Se composant d'un SALON, d'une CHAMBRE A COUCHER et d'une SALLE A MANGER. S'adresser rue Fardeau, 19.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON

Située à Saumur, RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant. S'adresser à M. COURTET. (533)

A VENDRE

UN CAMION

N'ayant presque pas servi. S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

VIN VIEUX ROUGE (1877), côtes du Rhône, dép^t du Gard, garanti conforme à l'échantillon. 230 litres, contenance exacte; 135 fr. pris en gare de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

ROUSSEAU, RENÉ

Messenger au Puy-Notre-Dame, Successeur de SALOMON-RENARD, Descend Hôtel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

VINS DE L'HERAULT

Maison LÉOPOLD ROUDIER, propriétaire à Lignan, près Beziers. Dans les localités dépourvues d'agent, s'adresser directement à la Maison. (604)

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PRUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (443)

UNE DAME d'un certain âge demande un emploi.

Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme; peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON INSTANTANÉE

DES

NÉURALGIES, MIGRAINES

Maux de dents

de tête et d'oreilles

PAR LE

Spasalgique-Maréchal

2 fr. le flacon, dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur.

33, RUE DE FLEURUS PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation: L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU: 2 vol. gr. in-8°. illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

AMYGDALINE DU D'CAZENAVE

Ex-Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris.

Ce lait d'amandes fait disparaître les rougeurs, les efflorescences de la peau, les taches de rousseur, ranime l'éclat rosé de l'épiderme, conserve la fraîcheur du teint, prévient les rides. — 3 fr.

47, Avenue de l'Opéra, Paris

Dépôt à Saumur, chez M. MACHET, coiffeur. (328)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION. LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON RÉCOMPENSÉES par le Jury international PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes. L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTU: 1^{fr} 50 VENTE EN GROS: A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Même)

DÉTAIL: Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^{co} contre mand. — poste

En vente chez tous les libraires: LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE ET DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.